



COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE-THANN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024
SEANCE ORDINAIRE
COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS**

sous la présidence de Monsieur Bruno LEHMANN

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 h 30.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux Conseillers le jeudi 23 mai 2024.

Présents : M. le Maire Bruno LEHMANN, M. l'Adjoint Michel SCHMITT, Mmes les Adjointes Mme Laurence WEISS et Marie-Paule MORIN, Mmes les Conseillères et MM. les Conseillers, Sébastien KRUGLER, Dominique LAGEL, Marie LOEFFEL, Blanche EDEL, Régine GRIENEISEN, Claudia ROELLINGER, Patrick WEISS, Fabienne FUCHS.

Absents excusés et non représentés :

Mme Katia ZIEGLER-GAERTNER et MM. Emmanuel HIRTH et Yannick ZIEGLER.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20.03.2024.
3. Forêt : programme des travaux d'exploitation et d'actions 2024 - Approbation de l'état d'assiette 2025.
4. Création d'une aire de jeux.
5. Rapports de réunions et commissions.
6. Divers.

Avant le début de séance, M. le Maire remercie l'équipe du Conseil Municipal qui a participé à l'organisation de la journée Citoyenne du samedi 25 mai 2024 ainsi que tous les bénévoles pour leur investissement.

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Dominique LAGEL assisté par Mme Julie BUCHELÉ (secrétaire de Mairie) sont désignés secrétaires de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024.

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire et procède au vote. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. FORÊT : PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION ET D'ACTIIONS 2024 - APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2025 (en présence de M. Pierre TETTAMANZI, technicien ONF)

En 2024, l'état prévisionnel des coupes martelées par l'ONF est le suivant (report de l'exercice 2023) :

PARCELLES	BOIS D'OEUVRE	BOIS D'INDUSTRIE/BOIS DE CHAUFFAGE		VOLUME non façonné (en m ³)	VOLUME TOTAL (en m ³)
	Feuillus (en m ³)	Bois d'Industrie Feuillus (en m ³)	Chauffage (en m ³)		
9	158	92		93	343

Le Conseil Municipal, sur avis de la Commission Forêt du 13 mai 2024, propose :

- de réaliser l'exploitation de la parcelle 9 ;
- de prioriser sur l'exercice 2024, comme les années précédentes la récolte des bois déperissants et la mise en sécurité des routes forestières selon l'évolution de la situation.

Le programme d'exploitation 2024 se résume comme suit :

- 158 m³ de bois d'œuvre ;
- 92 m³ de BIL et 93 m³ de branchages destinés aux particuliers ;
- 4 st de bois de service ONF.

<u>RECETTES BRUTES</u>	18 770 €
<u>DEPENSES</u>	11 340 € -Frais d'exploitation : 8 020 € -Honoraires : 1 800 € -Divers : transport, sécurisation : 1 520 €
<u>RECETTES NETTES</u>	7 430 €

En ce qui concerne le programme d'actions, les travaux sylvicoles proposés par l'ONF sont :

- la matérialisation de 400 stères de lots de bois de chauffage pour 800 €.

Le Conseil Municipal propose de retenir le programme d'actions suivant :

- la matérialisation des lots de bois de chauffage pour 800 € HT.

L'entretien des limites sera réalisé comme les années précédentes lors de la journée citoyenne ou par les membres de la commission forêt, et les accotements par la régie communale.

Approbation de l'état d'assiette 2025

L'état d'assiette des coupes à marteler proposé par l'ONF en fonction du plan d'aménagement est le suivant :

Numéro des parcelles	Surface
2 a	15,42 ha

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** des membres présents et représentés,

DE RETENIR les programmes des travaux d'exploitation et d'actions 2024 comme présentés ci-dessus.

DE VALIDER le martelage des parcelles 2a.

Remarque :

L'ONF nous a informé que le correspondant local (M TETTAMANZI Pierre) fera valoir ses droits à la retraite au courant de l'année 2024 ; qu'un intérimaire ONF, dans l'attente de son remplacement, serait missionné pour assurer les interventions d'urgence et de sécurité, mais n'encadrerait pas l'exploitation des coupes, travaux et ventes de bois.

De ce fait, l'état prévisionnel des coupes et le programme d'actions 2024 seront limités à l'exploitation de la parcelle 9 initialement prévue en 2023 et à la matérialisation des fonds de coupe destinés aux particuliers.

Néanmoins, le Conseil municipal, sur avis de la commission Forêt, envisage d'attribuer aux particuliers les bois de faible valeur marqués par l'ONF de la parcelle 12 ainsi que les arbres renversés et dépérissants à l'automne 2024. Ces bois seront vendus selon les procédures habituelles des ventes populaires, mais encadrées par la commune.

4. CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX.

M. le Maire rappelle, qu'afin de faire face à un accroissement de sa population, notamment dû aux nouvelles constructions qui remplissent les zones AU, la commune de Schweighouse-Thann a décidé d'étendre ses espaces de loisirs. Effectivement après la réalisation, en 2016, d'une aire de jeu pour enfants en plein cœur du village, la commune souhaite installer un terrain de jeu dans sa zone pavillonnaire en développement à l'ouest du village.

Ce projet s'implanterait dans une zone Ns, destinée aux équipements publics, sur un terrain communal à la Lieblingmatten section ZK parcelle 60 d'une contenance de 20,01 ares. A proximité de la salle des fêtes, il bénéficierait d'un parking pour vélos et voitures ainsi qu'un cheminement piéton accessible aux PMR, qui mène aux parcours de santé adapté et familial.

Le choix de cette parcelle communale, dont on prélèvera environ 8 ares pour la réalisation de cet aménagement, n'est pas anodin. En effet à quelques pas de la forêt communale classée PEFC pour sa gestion durable, le long du cheminement piéton accessible PMR pour le parcours adapté, ce lieu est propice à la détente et au jeu.

Cet espace permettra également de créer du lien social entre les habitants en proposant un lieu d'échange et de détente dans un ensemble ombragé et aménagé : création d'ilots de fraîcheur avec la plantation d'arbres d'essences locales, d'haies arbustives mais aussi un petit bassin écologique.

Cet aménagement sera à la fois un lieu de détente avec l'installation de mobilier urbain design, un observatoire et une étape ludique où le jeu sera au cœur de cet espace.

Plusieurs sociétés spécialisées dans la création d'aire de jeux ont été sollicités pour proposer des devis.

L'entreprise retenue pour la fourniture des agrès est Kompan. Le devis d'un montant de 30 346.40 € HT soit 36 415.68 € TTC comprend :

- Une tyrolienne,
- Une pyramide d'escalade,
- Une balançoire 2 sièges,
- Un panneau d'information.

La société Brande-Est a été retenue pour la fourniture et la mise en place de la clôture ganivelle bois d'un montant de 3 323.04 € HT soit 3 987.65 € TTC.

La société Hirth a été retenue pour le curage du fossé, le drainage de la parcelle et la création d'un bassin écologique pour un montant de 1 960 € HT soit 2 352 € TTC.

Le montant prévisionnel des travaux incluant la fourniture, le transport, les installations et les divers travaux susmentionnés s'élève donc à 35 629.44 € HT soit 42 755.33 € TTC.

Afin de permettre à la commune de réaliser ce projet, des subventions seront demandées aux divers organismes. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Organismes	Montant HT	Taux
CeA	13 539.19 €	38%
Région Grand Est	7 125.89 €	20%
Fond de concours (CCTC)	7 482.00 €	21%
Commune (auto-financement)	7 482.36 €	21%
TOTAL	35 629.44 €	100%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

ADOpte l'opération portant création d'une aire de jeux pour les enfants pour un montant de 35 629.44 € HT soit 42 755.33 € TTC ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;

SOLLICITE les différents organismes pour l'attribution de subvention ;

AUTORISE le maire à signer tous les documents y afférents.

5. RAPPORTS DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

5.1– Rapports de réunions et événements

- le 21.03.2024 : Comité directeur SIAEP.

M. le Maire Bruno LEHMANN y a assisté.

Ordre du jour : – Approbation du procès-verbal de la réunion du 07 décembre 2023 – Volumes pompés et facturés – Niveau Nappe – Etat des fuites 2023 – Travaux 2023 – Prévision travaux 2024 – Présentation et approbation du compte administratif – Approbation du compte de gestion – Affectation des résultats – Budget Primitif 2024 – Prix de l'eau et location compteur – Achat terrain – Ligne de crédit – Création de poste – Vêtements techniciens – Dossier CCTC – Dossier Maillage Mortzwiller, Lauw, Masevaux-Niederbruck – Analyse eau – Divers.

- le 26.03.2024 :

- Commission Petite Enfance à la CCTC.

Mme La Conseillère Claudia ROELLINGER y a assisté.

Ordre du jour : – Maison intercommunale de la Petite Enfance – Crèche Aspach-Michelbach – Divers.

- Rencontre Référent santé.

Mme La Conseillère Claudia ROELLINGER y a assisté.

Ordre du jour : – Reprise des différents axes du Contrat Local de Santé – Intervention du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur un outil issu du groupe de travail

« Déstigmatisation de la santé mentale » – Point sur la programmation des actions CLS 2024 – Point sur les projets, les besoins – Divers.

Pour information, le Contrat Local de Santé du Pays Thur Doller a été signé le 15 novembre 2023.

- le 27.03.2024 : Conseil Syndical SMTc.

Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN y a assisté.

Ordre du jour : – **Adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2024 – Administration générale** (Convention de passage sur le terrain du SM4) – **Finances** (Retrait de la délibération relative à l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 – Adoption du budget primitif 2024 – Convention pour le financement du projet La Bonne Assiette) – **Conventions** (nouvelles consignes de tri en déchetterie) – **Divers** (Groupe de travail Règlements de déchetterie – Proposition d'une visite – Bilan de sensibilisation 2023).

- le 28.03.2024 : Conseil Syndical SM4.

Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN y a assisté.

Ordre du jour : – Approbation du compte de gestion 2023 – Approbation du compte administratif 2023 – Affectation du résultat 2023 – Approbation du budget primitif 2024 – Fongibilité des crédits au titre de l'année 2024 – Convention de droit de passage entre le SMTc et le SM4 – Autorisation donnée au Président pour le traitement par incinération avec valorisation énergétique et pour le transfert d'OMR et OME – Mise à jour du tableau des emplois permanents – Adhésion à la mission de médiation préalable et au dispositif de signalement des actes de violence proposés par le CDG 68 – Divers.

- le 04.04.2024 : Assemblée Générale de l'Association Sportive de Schweighouse (ASS).

M. le Maire Bruno LEHMANN, M. l'Adjoint Michel SCHMITT et Mmes les Adjointes Laurence WEISS et Marie-Paule MORIN y ont assisté.

Ordre du jour : – Accueil – Lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023 – Rapport financier et réviseurs aux comptes – Rapport d'activité 2023 – Projet d'exercice 2024 – Clôture. L'ASS compte 41 membres.

- le 05.04.2024 :

- Rendez-vous en mairie entre M. le Maire Bruno LEHMANN et le géomètre Ortlieb concernant le projet de rétrécissement de la voirie du Kahlberg.
- Rendez-vous au 5 rue de l'Eglise (Mme BUESLLER) entre M. le Maire, l'Etablissement Public Foncier (EPF) et les Domaines pour l'estimation de ce bien.

- le 09.04.2024 :

- Rendez-vous entre MM. Bruno LEHMANN, (maire de Schweighouse), Maurice LEMBLE (maire d'Aspach-le-Bas), François HORNY (maire d'Aspach-Michelbach), Mme Annie DEL TATTO (Présidente du syndicat scolaire) et Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale concernant la fermeture et le transfert de classe à la rentrée 2024-2025.
- Comité directeur du Syndicat Scolaire de la Petite Doller.
Ordre du jour : – Approbation du dernier compte-rendu – Compte de Gestion 2023 – Compte Administratif 2023 – Budget Primitif 2024 – Tarifs cantine-périscolaire 2024 – Rentrée 2024-2025 : répartition des classes – Règlement intérieur – Divers.

Pour l'année scolaire 2024-2025, les effectifs continuent de baisser et cela a entraîné la fermeture de la 5ème classe de maternelle. 93 élèves de maternelle répartis en 4 classes et 206 élèves d'élémentaire répartis en 8 classes ; soit un effectif total de 299 élèves.

Suite à la fermeture de cette 5ème classe, le site de l'école maternelle d'Aspach-le-Bas fermera et la classe de PS-MS sera déplacée sur le site de Schweighouse.

Pas de modification des tarifs du périscolaire.

- Comité Syndical de la Brigade Verte du Haut-Rhin.
M. l'Adjoint Michel SCHMITT y a assisté.
Ordre du jour 1^{ère} séance : – Approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 24 octobre 2023 – Présentation du Rapport d'activité 2023 – Résultat du Compte Financier Unique 2023 – Affectation des résultats budgétaires 2023 au budget primitif 2024 – Orientations budgétaires 2024 – Service de démoustication : tarification 2024 – Fonctionnement du Bureau Exécutif – Mouvements et évolution du personnel – Point sur l'évolution de la structure et son déploiement vers le territoire du Bas Rhin – Attribution de subvention 2024 – Bilan financier 2023 : surveillance des marchés de Noël de Colmar – Adhésion de nouvelles communes.

Ordre du jour 2^{ème} séance : – Approbation du Budget Primitif 2024 – Reconduction du régime indemnitaire des agents (RIFSEEP – IAT – ISMF) – Divers.

- Réunion bilan du Conseil de Fabrique.
M. le Maire y a assisté.
Ordre du jour : – Accueil – Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 24/04/2023 – Bilan financier 2023 – Rapport d'activités 2023 – Présentation des projets 2024 – Divers.
Le Conseil de Fabrique affiche un résultat négatif de 494.18 € pour l'année 2023. Ce bilan est dû essentiellement à l'augmentation des prix de l'énergie.
L'opération couscous a été un succès avec 220 repas vendus. Le Conseil de Fabrique a investi dans une nouvelle sono pour l'église.

- le 13.04.2024 : Commission Culture à la CCTC.

Mme la Conseillère Marie HERMANN y a assisté.

Ordre du jour : – Participation au Jury du tremplin amateur et sélection des artistes qui réaliseront les 1^{ères} parties de l'été buissonnier.

- le 15.04.2024 : Bureau CCTC.

M. le Maire Bruno LEHMANN y a assisté.

Ordre du jour : – Finances – Aménagement du territoire – Logement – Economie – Equipements sportifs et de loisirs – Petite enfance – Calendrier – Divers.

Le compte-rendu est à disposition sur le site intranet de la CCTC.

- le 16.04.2024 : Comité de pilotage de la Convention Territoriale Globale (CTG) à l'Embarcadère à Vieux-Thann.

Mme la Conseillère Claudia ROELLINGER y a assisté.

Ordre du jour : – Mots des présidents – Présentation et validation du plan d'actions 2021-2024 – Calendrier 2024 – Eléments pour la CTG 2025-2029.

- le 18.04.2024 : Réunion d'informations et d'échanges autour de la présentation du programme de l'édition 2024 du marché de Noël à Thann.

Mmes les Conseillères Blanche EDEL et Régine GRIENEISEN y ont assisté.

Ordre du jour : – Bilan 2023 de la saison de Noël – Préparation de la saison de Noël 2024 dans les communes (décorations, animations, forêt des Contes) – Communication : déclinaison et évolution du concept 2023 en 2024.

Les couleurs pour cette année sont le rouge, doré et blanc et a comme thème « La Forêt des Contes ».

Chaque commune est représentée par un symbole. La boule de Noël est celui de Schweighouse.

- le 19.04.2024 : Rendez-vous en mairie avec Maître WALTMANN de l'étude notariale de Cernay concernant le projet de rétrécissement de la rue du Kalhberg.

- le 24.04.2024 : Rencontre en mairie autour de l'histoire des Malgré-Nous.

Ordre du jour : – Validation du choix de la stèle en gneiss – Inauguration du 13.12.2024 – Création d'un livret de témoignages des familles.

- le 10.05.2024 : Assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers suivie d'une assemblée extraordinaire de l'Amicale des sapeurs-pompiers (modification des statuts).

M. le Maire Bruno LEHMANN y a assisté.

- le 13.05.2024 : Bureau CCTC.

M. le Maire Bruno LEHMANN y a assisté.

Ordre du jour : – Finances – Economie – Infrastructures – Assainissement – Eau – Calendrier – Divers.

Le compte-rendu est à disposition sur le site intranet de la CCTC.

- le 16.05.2024 : Rendez-vous en mairie entre M. le Maire et les propriétaires du chemin du Huhnergaerten concernant le projet de la création d'un itinéraire cyclable ou partagé.

En effet, la Commune souhaite créer un itinéraire cyclable (cycles et tracteurs) sur le chemin du Huhnergaerten, appartenant à l'Association Foncière, pour relier Schweighouse et Aspach-le-Bas. Il partirait du bout de la rue du Château et passerait sous la RN 83 via le Bovipass.

- le 22.05.2024 : Réunion de chantier au 4 rue de Reiningue concernant la réhabilitation de la maison par Aléos.

- le 23.05.2024 :

- Réunion de lancement du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) à la CAF de Mulhouse.

Mme la Conseillère Claudia ROELLINGER y a assisté.

Ordre du jour : – Présentation de la démarche de renouvellement – Présentation du nouveau portrait de territoire – Temps d'échanges.

- Réunion préparatoire à la journée citoyenne du 25.05.2024.

- le 25.05.2024 Journée Citoyenne.

Grâce à une météo favorable et à une trentaine de bénévoles, la majorité des chantiers a été menée à terme. Merci à tous et notamment à M. GISSINGER qui a offert deux bouteilles pour l'apéritif.

- le 27.05.2024 : Bureau CCTC.

M. le Maire Bruno LEHMANN y a assisté.

Ordre du jour : – Aménagement du territoire – Logement – Economie – Tourisme – Calendrier – Divers.

Le compte-rendu est à disposition sur le site intranet de la CCTC.

5.2– Rapports de commissions

- le 04.04.2024 : **Commission Consultative Communale des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV) du corps d’Aspach/Schweighouse à Aspach-le-Bas.**

Ordre du jour : – Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2023 – Situation des effectifs – Avancement de la gestion individuelle – Divers.

-le 10.04.2024 : **Commission Communication.**

Ordre du jour : – Relecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 20.03.2024 – Elaboration du Blettla.

- le 15.04.2024 : **Commission Travaux.**

Urbanisme : – Instruction de 4 DP.

Travaux : – **Aire de jeux salle des fêtes** : Présentation du devis de la société HIRTH pour le curage du fossé, la création d’un bassin écologique et le drainage du terrain pour un montant de 2 352 € TTC. La commission valide ce devis – **Façade salle des fêtes** : Attente de devis pour le ravalement des société Aveline et Presti Façade.

Divers : – **Ecole** : Le mobilier de la salle de la classe bleue devra être déménagé afin de pouvoir poser un sol en lino (pris en charge par le syndicat scolaire). Ce déménagement se fera avec les ouvriers communaux d’Aspach-le-Bas et Schweighouse. Il faudra prévoir des retouches de peinture avec l’entreprise Somma.

- le 13.05.2024 : **Commission Forêt.**

Ordre du jour : – Programme d’exploitation et état de prévision des coupes 2024 – Programme d’action (travaux) 2024 – Divers.

- le 14.05.2024 : **Commission Travaux.**

Urbanisme : – Instruction de 2 DP, d’1 PC et de 2 PC modificatifs.

Travaux : – **Façade salle des fêtes** : Présentation du devis de l’entreprise Presti Façade pour un montant de 30 880.30 €. La commission est en attente du devis de l’entreprise Aveline. Le devis de la société Echapro (location échafaudage) s’élève à 3 305.58 €.

Divers : – **Panneaux mur du cimetière** : le Conseil de Fabrique souhaiterait installer des panneaux sur le mur du cimetière qui retraceraient l’histoire de la construction de l’église. En effet, le 24 juin 2024 sera célébré le 100^{ème} anniversaire de la pose de la première pierre – **Odeurs déversoir d’orage** : plaintes de riverains pour des problèmes d’odeur derrière leur propriété dans le fossé qui rejoint le déversoir d’orage. Le fossé se situant sur des parcelles privées, la commune ne peut pas intervenir.

6. DIVERS

- M. le Maire fait lecture du courrier de M. BALLAND Valérian et Mme WEISS Fanny concernant leur départ du logement au 12 rue de Reiningue au 03 août 2024.

- Lecture d'un courriel de Mme Jessica WEISS concernant une demande de location pour l'appartement au 12 Rue de Reiningue. Le Conseil Municipal souhaite faire un appel à la population avant de valider cette demande. L'information sera diffusée dans le prochain Blettla et sur PanneauPocket. Les personnes intéressées devront fournir un dossier complet (fiches de paies, contrat de travail, garants, ...). En cas de dossiers similaires, le premier demandeur sera prioritaire.

- Deux jobs d'été ont été proposés par la Commune pour une durée de 4 semaines chacun sur la période du 22.07 au 14.08.2024. Tâches à réaliser : travaux d'extérieur, tonte, jardinage, peinture, etc...

Les candidatures de Mmes Mathilde LEHMANN et Ninon LAMBERGER ont été retenues.

- M. le Maire demande l'avis aux membres du Conseil concernant l'éventuelle mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église par l'Association Centrale Villageoise Thur-Doller (ACVTD).

Le Conseil de Fabrique a été consulté. Il est en attente de précisions techniques.

Les élus sont favorables à ce projet. Une étude de faisabilité sera réalisée par l'ACVTD.

- M. le Maire fait part d'un incident survenu le 26 avril où, les ouvriers communaux de Schweighouse et d'Aspach-le-Bas sont restés coincés dans l'ascenseur. M. le Maire rappelle les différents événements survenus suite au contrôle quinquennal de l'ascenseur du 21 novembre 2023.

Suite au courriel du Maire, Otis interviendra afin de remettre en état de marche l'ascenseur.

- Lecture du courrier de la CeA concernant le Plan de Gestion du Trafic (PGT) de la RD 1066-Vallée de la Thur. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le PGT proposé.

- Mme la Conseillère Claudia ROELLINGER informe que :

- des pièges photos seront mis en place autour de la salle des fêtes avec une signalétique. En effet, une intrusion à la salle des fêtes a été constatée ;
- le barillet de la porte des toilettes donnant sur l'extérieur est cassé.

- M. le Conseiller Sébastien KRUGLER informe que des sacs remplis de déchets se trouvent au bord de plusieurs chemins du village, notamment vers le Club House et le long de la RD 83

L'ouvrier communal ira les ramasser.

- Mme l'Adjointe Laurence WEISS rappelle que les élections européennes auront lieu le 09 juin. Le tableau des permanences sera envoyé aux membres du Conseil Municipal.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, Monsieur le Maire lève la séance à 22h10.

Le secrétaire de séance,
Dominique LAGEL

Le Maire,
Bruno LEHMANN